



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Transport de personnes - Attribution du marché Année 2005/2006**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

*Adjoint :*

Mlle Fabienne RAVENEAU

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Enseignement****Transport de personnes - Attribution du marché Année 2005/2006**

Monsieur le Maire expose :  
 Mesdames et Messieurs,  
 Après examen par la Commission Générale,  
 Sur proposition du Maire,

Afin d'assurer :

\* A titre principal : les services de transport d'écoliers sur les diverses installations municipales dans le cadre scolaire et le transport des enfants sur le territoire de Niort et hors de celui-ci dans le cadre des activités organisées par les Centres de Loisirs,

\* Et à titre secondaire : pour tous les transports de personnes commandés par les services municipaux,  
 il est nécessaire de passer un marché à procédure adaptée.

Le marché est passé pour une durée d'un an à partir de sa notification.

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires concernés (Enseignement, Animations Educatives Socioculturelles). Service gestionnaire 3110, chapitre 011, sous fonction 2131, 4223, 4220, imputation 6247.

Après avis de la commission M.A.P.A., ont été retenues les sociétés suivantes :

- Lot 1 : Groupement composé des sociétés CASA, Rapides Gâtinais et Baudin pour un montant total de 82 019,92 €.

- Lot 2 : la société T.A.N. pour un montant de 31 094,98 €.

- Lot 3 : Groupement composé des sociétés CASA, Rapides Gâtinais et Baudin pour un montant total de 34 720,05 €.

Le montant estimatif du marché s'élève à 147 834,95 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés à souscrire avec :

\* Pour le lot 1 : Groupement composé des sociétés CASA, Rapides Gâtinais et Baudin pour un montant total de 82 019,92 €.

\* Pour le lot 2 : la société T.A.N. pour un montant de 31 094,98 €.

\* Pour le lot 3 : Groupement composé des sociétés CASA, Rapides Gâtinais et Baudin pour un montant total de 34 720,05 €.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)